



A l'heure où j'écris ces quelques lignes, la neige recouvre notre petit village transformé en carte de vœux d'Antan.

Une neige et un froid précoce semblent figer la vie, les bruits sont sourds et seuls quelques courageux (ses) que rien ne retient font leur petit tour de village quotidien.

En les voyant passer chaque jour par pluie, vent, neige ou en d'autre saison par soleil de plomb, je me dis : faut-il qu'il soit beau ce village pour que l'on ne se lasse pas d'en faire le tour.

C'est comme une année, ça tourne et déjà la prochaine arrive ; le tour de 2010 se termine et celui de 2011 va bientôt commencer, avec ses bonheurs mais aussi ses peines.

Ainsi va le tourbillon de la vie dans lequel nous sommes tous passagers.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et d'être d'heureux passagers de l'année 2011.

Jean-Claude HUNOLD - Maire

Travaux en cours :

- **La réfection du toit de la sacristie et du chœur de l'église** a été stoppée par une neige aussi abondante qu'inattendue. Dès que les conditions météo seront propices, ce chantier sera terminé.
- **Rue du Rhône** : les travaux d'assainissement entrepris en juillet dernier par la Communauté de Communes ne sont toujours pas terminés et c'est inadmissible. La réfection de la chaussée aurait dû être réalisée au mois de septembre mais l'entreprise a été défaillante et il faut bien le dire, la communauté de communes aussi.
Car il a fallu que le maire se fâche très fort pour qu'enfin la C.C.H.S envoie un courrier recommandé à l'entreprise pour la mettre en demeure en octobre de terminer le travail pour fin novembre.
Délai trop long puisque la neige s'est invitée à la fête. L'entreprise s'est engagée auprès du Maire à terminer ce chantier avant la fin de la 2ème semaine de décembre.
Souhaitons qu'un redoux le permette sinon nous passerons l'hiver à téléphoner à l'entreprise pour qu'elle rebouche les nids de poule.

En parlant de neige :

Comme il avait été expliqué dans le flash info n° 11 du printemps 2010, nous avons mis en application de ne plus saler systématiquement toutes les rues lors du déneigement. Seules les rues en pentes seront salées, les autres uniquement dégagées.

Ceci, pas seulement pour des raisons écologiques, mais également pour des questions de coût de salage et surtout des dégradations routières que celui-ci engendre.

Nous avons conscience des difficultés à circuler sur des routes moins bien dégagées que les années précédentes mais en s'équipant et en roulant lentement, il est possible de changer nos habitudes. Lachapelle sous Chaux n'est pas plus mal lotie que d'autres communes qui comme nous on fait ce choix. Certaines, voisines n'avaient d'ailleurs jamais fait le choix de saler, comme Chaux où seule la départementale est salée.

Par ailleurs, nous demandons aux riverains de trottoirs de se conformer aux articles L2212 du code général des collectivités territoriales et de déneiger au droit de leur propriété, d'avance, merci pour les usagers.

Décorations de Noël :

Malgré des conditions météo très difficiles, le collectif qui s'active depuis le 5 octobre à préparer ces décorations, les ont mises en place entre le 29 novembre et le 10 décembre.

C'est un très joli travail. Merci à tous les bénévoles qui se sont investis dans cette mission.

Activités à retenir :

- 31 décembre - Repas de la Saint Sylvestre.
- 8 janvier 2011 - Voeux du maire à 11 heures à la salle communale.

Conseil municipal du 17 septembre 2010 :

Le conseil Municipal a décidé :

- D'adhérer auprès du SIAGEP (Syndicat Intercommunal d'Aide à la Gestion des Equipements Publics) à la prestation « Sauvegarde externalisée des données informatiques » et d'imputer la dépense de 41,61€ au budget de la commune.
Cette décision fera l'objet d'un avenant à la convention de mise à disposition du service informatique qui intégrera cette nouvelle prestation.
- D'approuver les statuts du Syndicat de Gestion du R.P.I qui ne fonctionnait jusqu'alors que par une convention non reconnue par la Préfecture. Les trois communes ayant adopté ces statuts, le R.P.I fonctionne maintenant avec de véritables statuts.
- D'approuver la modification des règlements des cimetières prenant en compte les nouvelles dispositions règlementaires et la gestion du columbarium récemment édifié. Ce règlement sera affiché devant chaque cimetière.
- D'approuver la modification des tarifs des concessions de cimetière notamment celles correspondant à la création du columbarium.

Conseil municipal du 18 novembre 2010 :

Le conseil Municipal a décidé :

- De renouveler l'adhésion au service des gardes nature pour 4 années, le tarif 2011 étant fixé à 3 745,29€.
- D'autoriser le maire à signer un marché de Maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement sécuritaire du CD13 rue de la Gare. Ainsi les études seront réalisées en 2011 et les travaux pourraient être réalisés en 2012 sous réserve de l'approbation par le Conseil Municipal du projet définitif des travaux, de l'attribution des subventions et des possibilités budgétaires de 2012.
- D'autoriser le maire à lancer une consultation de maîtrise d'œuvre et à signer un marché d'étude pour l'aménagement de 2 logements de type T2 à l'étage de l'école.
- De fixer le prix du stère d'affouage à 6€.
- D'approuver le principe de construction de logements locatifs en partenariat avec Territoire Habitat sur la parcelle appartenant à l'association diocésaine au cas où cette parcelle serait mise en vente et d'autoriser le maire, le cas échéant à engager les démarches administratives pour acquérir ce terrain au prix fixé par le service des domaines.
- D'approuver le programme de travaux de l'O.N.F dans nos forêts communales, conformément au plan de gestion de ces dernières. Ces travaux concernent les parcelles n°2 et 17.
- De fixer les tarifs des plaques d'inscription pour le columbarium et pour le livre du souvenir à 63,00€ pour l'une et 34,00€ pour l'autre.

Le Club des Chaperottes :

• Loto 2010 :

Nous remercions toutes les personnes qui sont venues jouer au loto le samedi 16 octobre. Dans une salle comble, les parties se sont déroulées dans une excellente ambiance..

Un grand merci à tous ceux qui nous ont offert des lots ainsi qu'aux bénévoles qui ont permis que le loto soit un grand succès.

• Activités :

Le mardi, une dizaine de personnes se retrouvent pour marcher . Marche de deux heures et demi, sans grande difficulté . Départ à 14h, place de la mairie.

Le jeudi, à partir de 13h30, six à huit personnes jouent aux cartes au Club House.

Deux repas ont réuni tous les adhérents, en septembre à La Stolle et en décembre au Club House.

Des sorties : deux aux thermes de Bad Bellingen, une à la foire exposition de Dijon et une à Ribeaupillé et aux marchés de Noël de Colmar.

Venez nous rejoindre !



Une nouvelle association :

La T'CHAPPARE, Comité des fêtes de Lachapelle-sous-Chaux.

Le 20 novembre dernier, à l'initiative des membres du Comité Consultatif de la Commission Animation/Cadre de Vie, une nouvelle association est née, elle se substitue à ce dernier.

La T'chappare, comité des fêtes de Lachapelle-sous-Chaux, a pour vocation de

- « faire naître, regrouper, développer des activités de nature à favoriser la communication et l'animation. »
- « de travailler en collaboration avec d'autres associations de la commune afin d'établir un calendrier annuel des manifestations, de mutualiser du matériel... »

L'association est bien sûr ouverte à tous et toutes les personnes qui désirent s'investir ou participer à l'une de nos activités seront les bienvenues.

Plusieurs sections existent déjà :

Ping-pong, fleurissement, décoration et bricolage, danses de salon.

L'activité « échecs » reprendra en janvier. Contact : M. Yves Danthon 03 84 29 29 80

Si vous avez des propositions d'animations, qu'elles soient sportives, culturelles, de détente... contactez - nous !

Françoise Roesch, présidente 03 84 29 23 81

Isabelle Ponceot, secrétaire 03 84 29 28 81

Véronique Escriva, trésorière 03 84 29 22 05

e-mail : latchappare@aol.com

Nos prochaines manifestations :

- le repas de la Saint-Sylvestre (plus de place)
- un repas « chilien » en avril

et en collaboration avec d'autres associations : la marche du village, le vide-grenier, le loto...

La liste n'est pas close et les dates précises restent à fixer.

OPTIMO 2 :

Concertation préalable du 10 novembre 2010 au 10 janvier 2011.

« La mobilité c'est le droit des droits, car pouvoir se déplacer à moindre coût, c'est pouvoir aller à l'école, travailler, accéder aux soins, à la culture, aux loisirs... »

Telle est la phrase qui a retenu notre attention dans l'Edito de Christian PROUST, président du SMTC.

Nous ne pouvons que faire nôtre cette phrase, nous qui avons depuis notre élection, avec les communes des Auxelles, multiplié les démarches et les courriers auprès du SMTC et de la commission transport de la CCHS afin d'améliorer la desserte de nos 3 villages.

Une grande opération de communication et de concertation est donc organisée par le SMTC pour donner la parole à tous les concitoyens afin de recueillir leur avis et leurs observations sur les grandes orientations proposées par OPTIMO 2.

C'est le moment d'en profiter ; chacun doit se sentir concerné et participer à cette concertation.

Nous vous invitons donc à retirer en mairie un dossier de concertation définissant les objectifs du projet et les enjeux ainsi qu'un support pour envoyer par lettre T (gratuitement) vos questions, vos attentes et observations sur le projet OPTIMO 2.

Soyez nombreux à participer à cette concertation préalable, la parole nous est donnée.

Cinéma au Centre Socioculturel de la Haute Savoie (C.S.H.S.) :

Le ciné animé par les bénévoles du centre socioculturel - Théâtre des 2 sapins - 90200 Giromagny

Potiche : samedi 5 février 2011 à 20h30

Comédie avec Catherine Deneuve, Gérard Depardieu, Fabrice Luchini, Karine Viard, Jérémie Renier, Judith Godrèche - Durée : 1 h 45

«En 1977, dans une famille de la bourgeoisie provinciale, Suzanne est l'épouse popote et soumise d'un riche industriel, Robert Pujol. Il dirige son usine de parapluies d'une main de fer et s'avère aussi désagréable et despote avec ses ouvriers qu'avec ses enfants et sa femme, qu'il prend pour une potiche. À la suite d'une grève et d'une séquestration de son mari, Suzanne se retrouve à la direction de l'usine et se révèle, à la surprise générale, une femme de tête et d'action. Mais lorsque Robert rentre d'une cure de repos en pleine forme, tout se complique... »

Accueil de loisirs des vacances d'hiver 2011 du C.S.H.S. :

L'équipe du centre socioculturel accueille vos enfants du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (possibilité d'accueil à partir de 8 h et jusqu'à 18 h).

Du 21 au 25 février 2011 :

- Pour les plus petits (3 à 7 ans) , l'hiver sera le compagnon de jeux : bonshommes de neige, igloos, construction de décors de neige, luge, bob...
- Pour les plus grands (8 à 11 ans), nous proposons une semaine créative, artistique et ludique autour d'un spectacle « le bleu de Madeleine et les autres »...

Du 28 février au 4 mars 2011 :

- Pour les plus petits (3 à 7 ans) : le carnaval (son histoire, la construction de bonshommes, de costumes...)
- Pour les plus grands (8 à 11 ans) : stage cirque (jonglerie, équilibre, acrobaties...). Le stage, encadré par un intervenant professionnel, sera un moment privilégié de découverte, de perfectionnement, d'échange et de plaisir.

Le vendredi 4 mars 2011, à 18 h, nous vous convierons à un spectacle qui clôturera cette semaine de découverte. (attention, les enfants devront être inscrits toute la semaine).

Pour tous renseignements (tarifs, modalités d'inscription), contactez le secrétariat au 03 84 29 03 90.

Tennis Club :

Le tennis club de Lachapelle sous Chaux a tenu son assemblée générale le 22/10/10 et le conseil d'administration s'est réuni le 03/11/10 pour désigner son nouveau bureau :

Présidente : Armelle Devilloni (03 84 29 02 01) - **Vice-président** : Philippe Dacol (03 84 29 15 52)

Secrétaire : Hélène Becker (03 84 29 46 88) - **Secrétaire adjointe** : Sabine Lauquin

Trésorière : Morgane Devilloni (06 62 95 47 55)

Nous remercions chaleureusement CHRISTIAN PROST qui durant 10 ans a tenu le premier rôle et a su œuvrer pour le plus grand bien du club.

Cette nouvelle équipe dynamique et enthousiaste souhaite poursuivre une politique du tennis accessible à tous et maintient des tarifs très abordables à ceux qui souhaitent faire un sport ludique et agréable.

Tarifs :

Adulte : 44 euros -- Couple : 72 euros.

Premier enfant avec un parent inscrit : 17 euros, le second 10 euros.

Chômeurs, étudiants, premier enfant sans parent inscrit : 26 euros, le second 20 euros.

Forfait école de tennis : 80 euros.

Nos projets pour l'année 2011 sont l'organisation en juin de la traditionnelle journée de découverte du tennis et en septembre le vide grenier. Ces manifestations sont possibles grâce à l'aide et au soutien de certains bénévoles du conseil municipal, nous les remercions.

Vous voulez rejoindre cette équipe ! Alors n'hésitez pas à prendre contact avec l'une des personnes citées ci-dessus.

Toute l'équipe vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.